

AGRICULTURE BIOLOGIQUE



À VOS AGENDAS



DATES	MODULE	NIVEAU	INTERVENANT	LIEU	
				MATIN	APRÈS-MIDI
6 octobre	Découverte de l'agriculture biologique	Initiation	Hélène MOQUET Pierre LECŒUVRE	CMA La Foa	Visite exploitation à La Foa
12 octobre	Principes de l'agriculture biologique	Perfectionnement 1	Georges TIEYA	Salle de la DDR Port Laguerre	Visite exploitation à La Tamoa
26 octobre	Protection phytosanitaire et gestion de l'enherbement	Perfectionnement 1	REPAIR Georges TIEYA	Salle de la DDR Port Laguerre	Visite de la biofabrique
4 novembre	Le sol et la gestion de la fertilité	Perfectionnement 1	Frédérique BARRIÈRE	CFPPA Sud de St Louis	Visite exploitation à La Foa
10 novembre	Conversion à l'agriculture biologique	Perfectionnement 2	Georges TIEYA	CMA La Foa	Visite exploitation à Tontouta
17 novembre	Certification et commercialisation des produits biologiques	Perfectionnement 2	Hélène MOQUET Pierre LECŒUVRE	Boulouparis	Visite exploitation à Boulouparis

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES

aujourd'hui du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)

par téléphone au **43 01 43**

ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15

Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30



Partenaire

Direction du Développement Rural de la province Sud
6, route des Artifices
BP L1 - 98849 Nouméa Cedex
Tél. 20 38 00
ddr.contact@province-sud.nc

FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE 1

INITIATION, DÉCOUVERTE
DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Initiation

DURÉE

1 journée
de 8 heures

INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE



FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)
par téléphone au **43 01 43**
ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15
Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

OBJECTIFS :

- Présenter l'Agriculture Biologique et son importance en Nouvelle-Calédonie,
- Apporter les éléments de bases pour la compréhension de la pratique de l'agriculture biologique,
- Savoir appréhender les atouts et les contraintes d'une production agricole biologique,
- Présenter le cadre et les normes d'Agriculture Biologique.

PUBLICS :

20 personnes maximum

Public non initié (agriculteurs déjà installés dans une autre production, particuliers souhaitant connaître les bases de la production agricole biologique)

DÉROULÉ :

Matinée : apports théoriques en salle avec supports pédagogiques

Après-midi : Visite d'une unité de production agricole biologique.

INTERVENANTS :

Hélène MOQUET et Pierre LECŒUVRE
Formateur CFPPA Sud et intervenant technique

CONTENU :

1. Généralités

1.1. Bref historique

L'Agriculture Biologique (AB) dans le monde. Origine, évolution et situation actuelle

L'AB dans la région pacifique

L'AB en Nouvelle-Calédonie. Type et nombre de producteurs, surface concernée..

FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE 1

INITIATION, DÉCOUVERTE
DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Initiation

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

La Foa
CMA



Partenaire

CFPPA Sud

EPEFPA

1.2. Définition

Notion d'agriculture durable.
Qu'est ce que l'Agriculture Biologique

1.3. Liens entre agriculture et environnement

Influences de l'agriculture sur l'eau, l'air, le sol, la biodiversité, les ressources non renouvelables et les paysages.

1.4. Causes et conséquences des déséquilibres agro-environnementaux

Les impacts de l'agriculture industrielle

2. Objectifs de l'Agriculture Biologique

2.1. Répondre à la demande des consommateurs

Qualité et quantité des denrées agricoles
Garantie de la salubrité des produits

2.2. Réduire les impacts sur l'environnement

Notion de systèmes vivants et de cycles biologiques
Gestion à long terme des sols
Gestion à long terme des ressources naturelles
Conditions de vie des animaux d'élevage
Protection de l'environnement (Flore et faune sauvages)
Protection de la biodiversité

2.3. Maintenir et améliorer les contextes socio-économiques

Rémunération et satisfaction du travail des agriculteurs
Modifications des pratiques, indépendance vis-à-vis des intrants importés

Reconnaissance de l'agriculture traditionnelle et de la culture océanienne

Etablissement de rapports équitables

Reconnaissance des agriculteurs et des communautés rurales

3. Principes et règles fondamentales de l'AB

3.1. Fertilité naturelle et activité biologique des sols

Notions de compost et recyclage des déchets verts

Rôles et utilisation des légumineuses, engrais verts

La butte permanente. Description, réalisation, rôles de la matière organique.

3.2. Diversification des agro-systèmes

Association Elevage/Productions végétales/Environnement

3.3. Méthodes de protection basées sur la prévention

Rotation des cultures, calendrier des semis

Association d'espèces végétales.

Notion de plantes répulsives

Notions de lutte biologique

Rôles et utilisation des macérations, des purins

3.4. Interdiction des produits chimiques de synthèse et des OGM

POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE

PROVINCE SUD

2025



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE 1

INITIATION, DÉCOUVERTE
DE L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU
Initiation

DURÉE
1 journée
de 8 heures

LIEU
La Foa
CMA



4. Le cadre réglementaire de l'Agriculture Biologique

4.1. La NOAB

Présentation et synthèse de la norme
Les principes et les objectifs de la norme.

4.2. Le système participatif de garantie

Principes généraux
Objectifs

4.3. Transition et certification

Présentation du processus de certification.
Les différents intervenants dans la certification
Les signes de qualité en Nouvelle-Calédonie.

4.4. Organisation de l'AB en Nouvelle-Calédonie

Les organismes de recherche
Les institutions
Les groupements de producteurs et les associations
Organisation du marché des produits bio.

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Présentation des actions de formation dans le prolongement
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE

2

3 SOUS-MODULES

FORMATION EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 1

DURÉE

3 journées
de 8 heures



2025

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)
par téléphone au **43 01 43**
ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15
Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

OBJECTIFS :

- Comprendre les principes qui fondent l'Agriculture Biologique (AB)
- Acquérir les connaissances sur le sol et les pratiques relatives à la gestion de sa fertilité
- Maîtriser la protection phytosanitaire et l'enherbement en Agriculture Biologique

PUBLICS :

20 personnes maximum

Public ayant suivi le niveau initiation.
Agriculteurs désirant formaliser leurs connaissances en AB
Porteurs d'un projet d'installation en bio

**INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE**



Partenaire

DÉROULÉ :

Sous module 1 : 1 journée

Les principes de l'Agriculture Biologique

Sous module 2 : 1 journée

Protection phytosanitaire et gestion de l'enherbement

Sous module 3 : 1 journée

Le sol et la gestion de la fertilité

Matin : Apports théoriques en salle avec supports pédagogiques

Après-midi : Visites d'exploitation

INTERVENANTS :

Georges TIEYA, REPAIR, Frédérique BARRIÈRE
Formateur CFPPA Sud et intervenant technique



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE 2

SOUS-MODULE 1/3

LES PRINCIPES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 1

DURÉE

1 journée
de 8 heures

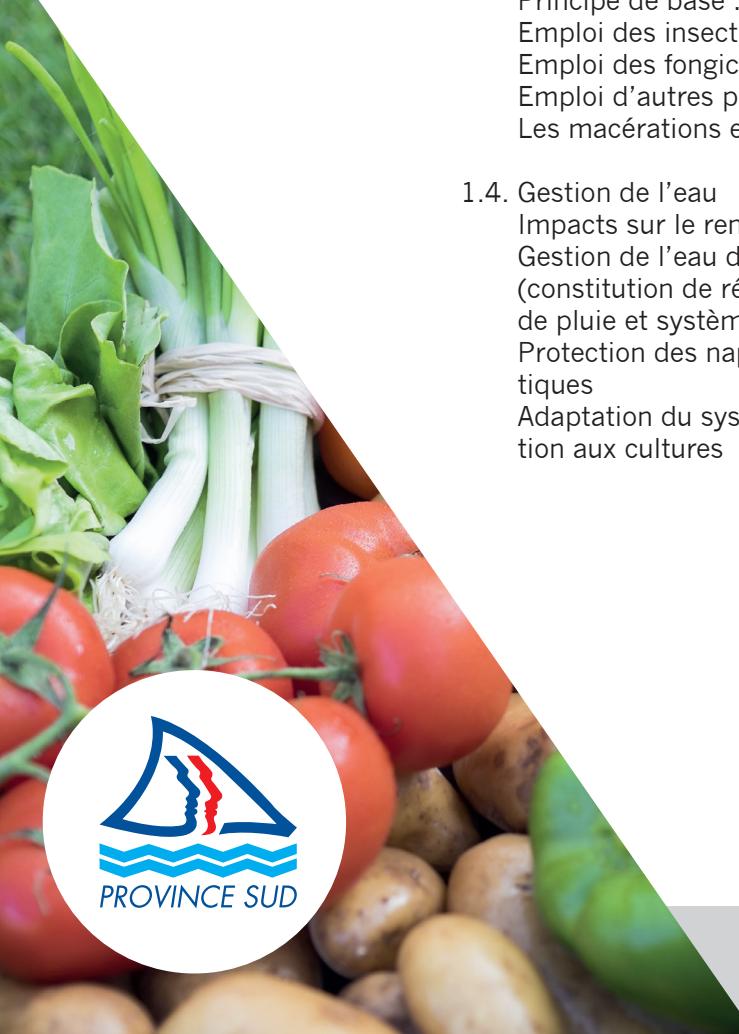
LIEU

Port Laguerre
DDR



Partenaire

CFPPA Sud



1. La notion d'agro-système

- 1.1. Maintien et amélioration à long terme de la fertilité des sols
Notions de structure physique des sols
Notions de composition chimique des sols
Rôles de la matière organique (animaux, insectes, micro-organismes)
- 1.2. Recherche et utilisation d'espèces et de variétés adaptées aux conditions locales
Utilisation d'espèces tropicales
Adaptation des plantes au contexte pédoclimatique

1.3. Lutte contre les ennemis des cultures

- Principe de base : La prévention
Emploi des insecticides autorisés
Emploi des fongicides autorisés
Emploi d'autres produits autorisés
Les macérations et les purins

1.4. Gestion de l'eau

- Impacts sur le rendement
Gestion de l'eau d'irrigation (constitution de réserves d'eau de pluie et systèmes d'irrigation).
Protection des nappes phréatiques
Adaptation du système d'irrigation aux cultures

- 1.5. Protection et amélioration de l'environnement
Biodiversité
Faune et flore sauvage
Paysage

2. Interdiction d'utilisation de produits chimiques de synthèse et des OGM

Liste des produits autorisés en AB (Production, conservation et transformation).

Lecture et compréhension des étiquetages des produits autorisés en AB (Production, conservation et transformation).
Dérogations

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Présentation des actions de formation dans le prolongement
Evaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE 2

SOUS-MODULE 2/3

PROTECTION PHYTOSANITAIRE
ET GESTION DE
L'ENHERBEMENT

NIVEAU

Perfectionnement niv. 1

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

St Louis
CFPPA
Sud



POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

1. Protection phytosanitaire

- 1.1. Catégorie de maladies et ravageurs
Principaux (clés)
Occasionnels ou secondaires
Mineurs ou indifférents
- 1.2. Facteurs d'augmentation de dégâts de maladies et ravageurs aux cultures
- 1.3. Base de la protection : La prévention
Exemple de prévention
Qualité des semences et des plants
Fertilisation organique modérée et équilibrée
Travail du sol et gestion des résidus de récolte
Rotations
Aménagement de l'environnement des cultures
Insectes utiles et biodiversité
Cas particulier de la culture sous serre
Haies, brise-vent et bandes cultivées
Plantes répulsives
Macérations et purin
- 1.4. Méthodologie pour aborder un problème phytosanitaire
Connaissances des maladies et des ravageurs
Les seuils d'intervention
Modes d'intervention
Les insecticides végétaux
Fongicides autorisés

2. Maitrise de l'enherbement

- 2.1. Effets néfastes de l'enherbement
Concurrence de la culture
Niches à prédateurs, à parasites
Production de semences (enherbement de la culture suivante)
Exportation au détriment de la culture
- 2.2. Mesures culturelles préventives
Rotation des cultures
Plantes salissantes et plantes nettoyantes
Technique du faux semis
Culture de plantes étouffantes en engrais vert
Interventions préventives spécifiques
Solarisation
Paillage
Couverture plastique
- 2.3. Interventions curatives
Binage et sarclage mécaniques
Déchaumage et labour
Brulage
Désherbage manuel

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Présentation des actions de formation dans le prolongement
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE 2

SOUS-MODULE 3/3

LE SOL ET LA GESTION DE LA FERTILITÉ

NIVEAU

Perfectionnement niv. 1

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

La Foa
CMA



POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

Associations des cultures (exemples). Importance des légumineuses.

Le paillage : Techniques et rôles
Protection et travail du sol (relations entre travail du sol, humidité et richesse en éléments nutritifs)

Protection et développement des organismes
Restitutions organiques

2.3. Le compost
Processus du compostage
Composition moyenne du compost
Utilisation et apports (en fonction des cultures)

2.4. Les amendements organiques
Amendement = générateur d'humus
Enfouissement des résidus de culture
Engrais verts. Réalisation et rôles
Les fumiers : Types, apports et utilisation
Principe de réalisation d'une butte sandwich
Principe du BRF (Bois raméal fragmenté)

3. La nutrition des plantes

- 3.1. Les besoins nutritionnels des plantes (par groupes de cultures)
- 3.2. Plan de fertilisation
- 3.3. Calcul des exportations
- 3.4. Liste des engrains autorisés et composition

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés
Évaluation des acquis (type QCM)
Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE
2 SOUS-MODULES

FORMATION EN
AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

2 journées
de 8 heures

3



POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE

PROVINCE SUD

2025

FORMATION EN 3 SESSIONS - INSCRIPTIONS OBLIGATOIRES
auprès du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA)
par téléphone au **43 01 43**
ou par mail **cfppasud@canl.nc**

Horaires :

Matin de 7 h 15 à 11 h 15
Après-midi de 12 h 30 à 16 h 30

OBJECTIFS :

- Conduire une démarche de conversion vers l'Agriculture Biologique (AB)
- Conduire une démarche de certification, de promotion et de commercialisation des produits issus de l'Agriculture Biologique

PUBLICS :

20 personnes maximum

Public ayant suivi le niveau perfectionnement 1.

Porteurs d'un projet de conversion et/ou de certification en AB

DÉROULÉ :

Sous module 1 : 1 journée

Conversion à l'agriculture biologique

Sous module 2 : 1 journée

Certification et commercialisation des produits biologiques

Matin : Apports théoriques en salle avec supports pédagogiques

Après-midi : Visites d'exploitations

**INSCRIVEZ-VOUS
AUPRÈS DE**



INTERVENANTS :

Hélène MOQUET, Pierre LECOEUVRE

Formateurs CFPPA Sud et intervenants technique



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE SOUS-MODULE 1/2

3

CONVERSION À L'AGRICULTURE BIO.

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

Port Laguerre
DDR



1. Généralités

Définition de la conversion (transition)
Définition du cahier des charges
Nécessité d'appuis extérieurs

2. Préparation à la conversion

Au départ d'une agriculture conventionnelle
Priorité
Limiter la baisse de rendement
Limiter les problèmes phytosanitaires
Durée de la conversion
Assistance technique
Impossibilité de transition (environnement proche non bio, pollution des sols, ...)
Situation comptable à court terme

Au départ d'une agriculture familiale
Priorité
Amélioration du rendement
Valorisation de la production
Disponibilité des références techniques
Disponibilité de l'assistance technique

Inventaire initial

La terre
Qualités physiques
Qualités chimiques et biologiques
Infrastructures et aménagements
Analyses, précédents chimiques, présence de résidus
Disponibilité et qualité de l'eau
Taille des parcelles
Problèmes phytosanitaires particuliers

L'agriculteur

Objectifs, motivation
Connaissances techniques, compétences, expérience
Situation familiale et financière
Aptitudes particulières

Environnement naturel et humain

Equipement
Milieu
Groupements de producteurs biologiques
Stockage, transport et commercialisation
Identification des principaux obstacles
Historique de l'exploitation
Absence d'animaux (indisponibilité de MO)
Situation financière
Maîtrise technique
Résidus de pesticides
Qualité des sols

Identification des facteurs favorables

Qualité et propriétés du sol
Polyculture-élevage (disponibilité de MO)
Faible endettement
Antécédents techniques
Main d'œuvre
Mécanisation
Irrigation

Plan de conversion

Aspects phytosanitaires
Fertilisation
Améliorations physiques générales
Rotation
Travail du sol
Récolte et commercialisation

PROVINCE SUD

POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE

PROVINCE SUD

2025

FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE SOUS-MODULE 1/2

3

CONVERSION À L'AGRICULTURE BIO.

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

Port Laguerre
DDR



Partenaire

CFPPA Sud

EPEFPA

3. Principes et objectifs

Principes de la conversion

Maintien, amélioration de l'équilibre socio-économique

Réduction de l'impact sur l'environnement

Développement des rôles et de la valeur ajoutée de l'agriculture

Durabilité du changement

Objectifs de la conversion

Améliorer les facteurs économiques

Réduire l'emploi d'intrants non renouvelables

Améliorer / maintenir la fertilité du sol

Améliorer la qualité des produits, de l'environnement, de la vie familiale

Développer la responsabilité sociale

4. Coût de la conversion en AB

Baisse de rendement

Coûts de production

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés

Présentation des actions de formation

dans le prolongement

Évaluation des acquis (type QCM)

Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus



FORMATION

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MODULE SOUS-MODULE 2/2

CERTIFICATION ET
COMMERCIALISATION DES
PRODUITS BIOLOGIQUES

3



POLITIQUE
PUBLIQUE
AGRICOLE
PROVINCIALE



2025

NIVEAU

Perfectionnement niv. 2

DURÉE

1 journée
de 8 heures

LIEU

Boulouparis



Partenaire

CFPPA Sud



1. Définition de la certification

2. Utilité de la certification

Au niveau de l'agriculteur
Au niveau des consommateurs

3. Organisation de la démarche de la certification

Rappel de la NOAB
Domaine d'application et normes de référence

Schéma conducteur de l'organisation

Organisme certificateur
Présentation et rôles de BIOCALEDONIA

Les signes de qualité en Nouvelle-Calédonie
Certification en Europe

4. Promotion et commercialisation des produits bio

Groupements d'agriculteurs biologiques.

Les AMAP

Règles à observer

Pour le stockage

Pour le transport

Pour la commercialisation

Étiquetage des produits bio

Calculer le prix d'un produit bio (Marge brute)

Planification des produits et de la mise en marché

Les circuits de commercialisation :

Commercialisation directe

Commercialisation en réseau

Commercialisation en magasin.

CONCLUSIONS DE LA JOURNÉE

Résumé et synthèse des thèmes abordés

Évaluation des acquis (type QCM)

Enquête de satisfaction des stagiaires et autres attendus

